



Date de mise à jour :

**Pratiques compétitives
Département Voile Légère**

**CONSEIL D'ADMISTRATION
du 28 novembre 2008**

Soumission n° 6.2.1

Objet : Création d'un titre de Champion de France de Voile Espoirs Solitaire Laser 4.7 Open (filles et garçons de 15 et 16 ans) dont la première édition se déroulera à Brest du 22 au 28 août 2009

Exposé des motifs :

La pratique du Laser 4.7 connaît au sein de nos Ligues un développement qui se confirme. En effet, environ 120 coureurs sont classés au classement national des coureurs. Ce support de transition permet de conserver dans nos Clubs les pratiquantes et pratiquants issus des séries Minimés et dans l'attente d'un projet Espoirs.

Sur ces 120 classés, environ 70 concurrents âgés de 15 et 16 ans (nés en 1992 et 1993 en 2008) représentent 13 Ligues.

Dans ce cadre le Département Voile Légère propose la création d'un titre de Champion de France de Voile Espoirs Laser 4.7 Open (filles et garçons de 15 et 16 ans) durant le Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage à Brest du 22 au 28 août 2009.

Ce projet, proposé au débat durant le Conseil de Ligues du 22 novembre 2008, a été favorablement accueilli par les Présidents de Ligues car il traduit fidèlement la réalité de l'évolution de la pratique actuelle.

Modalités de participation :

Les Ligues sélectionneront pour 2009 leurs coureurs de 15 et 16 ans (nés en 1993 et 1994) ; possibilité de surclassement pour les coureurs de 14 ans, nés en 1995 :

- les quotas seront globalement basés sur le classement des coureurs 2008 reflétant la réalité des pratiques actuelles avec une incitation forte vers les jeunes filles.
- le dispositif d'invitation FFVoile permettra d'augmenter éventuellement ces quotas sur la réalité des pratiques 2009.

Partenaire Média FFVoile



17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris / Tél. : 01 40 60 37 00 / Fax: 01 40 60 37 37 / www.ffvoile.org
La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72



Tableau des quotas :

Quotas Championnat de France de Voile Espoirs Solitaire Laser 4.7 Open		Quotas Filles	Quotas Garçons	Total
01	Nord pas de Calais	1	1	2
02	Picardie	1	2	3
03	Hte Normandie	1	1	2
04	Basse Normandie	1	1	2
05	Bretagne	6	12	18
07	Pays de Loire	2	3	5
08	Poitou Charentes	1	2	3
09	Aquitaine	2	3	5
10	L.Roussillon	1	1	2
11	A. Provence	1	2	3
12	Côte d'Azur	5	10	15
15	Franche Comté	1	1	2
16	Bourgogne	1	1	2
17	Alsace	1	1	2
18	Lorraine	1	1	2
19	Champagne Ardennes	1	1	2
20	Ile de France	3	5	8
21	Centre	1	1	2
22	Limousin	1	1	2
23	Auvergne	1	1	2
24	Midi Pyrénées	1	1	2
26	Martinique	1	1	2
27	Calédonie	1	1	2
29	Corse	1	1	2
30	Guyane	1	1	2
31	La Réunion	1	1	2
32	Guadeloupe	1	1	2
33	Rhones-Alpes	1	1	2
		41	59	100

Décision :

Le Conseil d'Administration entérine la création d'un titre de Champion de France de Voile Espoirs Solitaire Laser 4.7 Open (filles et garçons de 15 et 16 ans) selon les modalités décrites ci-dessus.

Partenaire Média FFVoile



17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris / Tél. : 01 40 60 37 00 / Fax: 01 40 60 37 37 / www.ffvoile.org
 La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72